

Atelier de formation des médias sur les violences basées sur le genre

Cérémonie d'ouverture

Pearle Beach Hotel, Flic-en-Flac, 19 août 2013

Discours de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Madame le ministre de l'Egalité des genres, du Développement de l'enfant
et du Bien-être de la famille,

Monsieur le coordonnateur résident du Système des Nations unies,

Mesdames, Messieurs les représentants des institutions internationales et
du corps diplomatique,

Mesdames, Messieurs, les représentants de la société civile,

Distingués invités,

Chers amis de la presse,

Mesdames, Messieurs,

J'ai vraiment plaisir à me retrouver ce matin, en terrain de connaissance. J'accueille des journalistes, des confrères - une fois journaliste, toujours journaliste ; ce n'est pas Madame le ministre qui me contredira. Je sens souffler comme un petit vent de nostalgie...

Nous avons réuni des journalistes de l'Indianocéanie, hommes et femmes, pour débattre d'une question grave qui est un trait cruel de notre civilisation. Pourtant à première vue, l'Indianocéanie est une région de tolérance, de paix, et de stabilité. Ce constat que nous faisons tous, que font les étrangers, est globalement vrai. Mais, il est une violence qui habite nos sociétés. Cette violence, basée sur le genre, est généralement inaudible parce qu'elle a lieu dans l'intimité du foyer. Parce que la honte, ou encore parfois, parce que des traditions patriarcales et machistes, la pétrifient. Peut-être faut-il aussi concevoir la violence à l'égard des femmes comme ne comprenant pas seulement les coups, les insultes, mais également des droits refusés, des opportunités bafouées ou des voix étouffées.

Face à cette situation intolérable, l'Indianocéanie se doit de réagir. A la Commission de l'océan Indien (COI), le statut réel de la femme dans nos îles est un domaine d'intervention. Qu'il s'agisse d'*empowerment* politique, d'autonomisation économique, ou de parité, l'objectif de la COI est d'assurer à nos femmes une implication active dans le développement durable de la région. Et nous considérons le respect des droits des femmes comme participant à la lutte contre la pauvreté.

C'est dans ce sens que la COI met en œuvre une stratégie spécifiquement dédiée au genre. Cette stratégie adoptée par le 25^{ème} Conseil des ministres s'articule autour de plusieurs axes, dont le premier vise la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles. Et disons-le, ce

combat est difficile car l'ennemi est invisible : ce sont contre les mentalités que nous devons lutter.

Dans ce contexte, les professionnels des médias ont un rôle essentiel à jouer compte tenu de leur impact dans l'opinion publique. Les médias sont en effet plus à même de contribuer à un changement de fond des mentalités en déconstruisant les stéréotypes sociaux, en informant sur la portée sanitaire, sociétale, et économique des violences basées sur le genre, en participant à la libération de la parole, en alertant sur la vulnérabilité des femmes. Or, il se trouve que le traitement des violences basées sur le genre est cantonné à la rubrique des faits divers avec, parfois, les ressorts du sensationnalisme que l'on connaît.

C'est pourquoi nous avons souhaité organiser cet atelier de formation dédié aux journalistes afin qu'ils soient des acteurs de la sensibilisation. La violence basée sur le genre est un sujet encore peu connu, peu étudié et qui concerne pourtant nos vies à tous. C'est une thématique qui questionne nos cultures et nos valeurs morales. C'est pourquoi il nous apparaît essentiel d'agir en faveur d'une prise de conscience. La collaboration des médias, formés et sensibilisés à cet enjeu, est, à ce titre, fondamentale.

Mesdames, Messieurs,

Je le disais, il existe peu d'études consacrées à la violence basée sur le genre. En Europe, l'une des premières enquêtes nationales sur les violences à l'égard des femmes a été conduite en 2000 en France. C'est dire si ce sujet n'a attiré que tardivement l'attention des décideurs et des institutions publiques. Dans notre région, nous ne pouvons compter que sur quelques études qui mettent chacune en lumière un seul aspect de la violence basée sur le genre, essentiellement la violence domestique. Il

n'empêche que les éléments qu'on y lit démontrent l'ampleur du phénomène.

A Madagascar, une étude sur la violence conjugale envers les femmes menée par une équipe de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en 2007 à Antananarivo a fait ressortir que 43% des femmes en union âgées de 15 à 49 ans ont été victimes de violences conjugales. Cette recherche confirme une tendance inquiétante déjà notée par une enquête démographique et de santé en 2004 dans laquelle 28% des femmes interrogées approuvent, pour au moins une raison, le fait qu'une femme soit battue par son mari.

A La Réunion, les pouvoirs publics font de la lutte contre la violence faite aux femmes une priorité de leur politique sociale et sanitaire. Toutes les formes de violence à l'égard des femmes y sont proportionnellement plus importantes qu'en France métropolitaine. La prévalence de la violence dans les foyers réunionnais est un réel motif d'inquiétude. En effet, le rapport de l'Observatoire régional de santé de La Réunion d'août 2011 fait état de l'augmentation des faits de violences conjugales révélés aux forces de l'ordre et des signalements reçus par la plateforme téléphonique du Samu social. Entre 2007 et 2010, les cas de violences conjugales constatés ont augmenté de 35%.

A Maurice enfin, l'enquête *War at Home* de *Gender Links* fait ressortir que 22% des hommes auraient fait subir des violences à des femmes. Si l'on s'en tient à ce résultat, il apparaît que les plaintes rapportées officiellement sont en dessous de la réalité, comme le démontre l'écart de résultats entre l'étude de *Gender Links* et les plaintes enregistrées par la police mauricienne.

Tous ces chiffres disent une chose : la parole des victimes n'est pas tout à fait libérée. Et c'est cela qui doit nous interpeller. Trop de femmes n'osent

pas dénoncer les violences dont elles sont victimes, qu'ils s'agissent de violences psychologiques ou physiques. La violence est donc aussi brutale qu'insidieuse car elle peut conduire des femmes à croire que certaines formes de violences à leur égard sont justifiées, ou pire, qu'elles font partie intégrante de leur vie normale.

En aucun cas les violences physiques et morales à l'égard des femmes ne sauraient être justifiées. Nous devons le faire savoir, aux femmes, aux personnes d'influences, aux hommes, et à notre jeunesse. Il s'agit aussi de faire savoir les défis que pose la prise en charge des victimes : c'est un coût social et économique que nos îles supportent difficilement, ce qui ne fait qu'aggraver des situations de vulnérabilité.

Mesdames, Messieurs,

La collaboration des médias pour faire entendre la voix des victimes de violence et pour briser les stéréotypes féminins est essentielle à la construction d'une Indianocéanie respectueuse de ses femmes. Les médias, dans cette lourde tâche de responsabilité sociétale, doivent pouvoir compter sur les professionnels des ONG qui effectuent un travail de proximité et d'intérêt public remarquable et souvent peu reconnu.

Cette formation sera, je le crois, utile aux professionnels des médias pour qu'ils traitent des violences faites aux femmes avec éthique et avec la volonté d'agir en faveur du changement des mentalités. Je remercie Gender Links, qui dispose d'une solide expertise en matière de genre et de formation des médias, pour avoir accepté de former les professionnels de la région.

Je remercie la Banque africaine de développement pour son soutien dans la mise en œuvre de notre stratégie genre. Cet appui témoigne de l'approche holistique de la BAD dans sa politique d'aide au développement. Cette approche, qui est aussi la nôtre, se fonde sur la

réconciliation de l'économie, du social et de l'écologie en vue de créer les conditions nécessaires au développement durable et solidaire de l'Indianocéanie.

Je remercie enfin les responsables des médias de la région pour avoir libéré leurs collaborateurs afin qu'ils participent à cet atelier de formation. Par votre présence aujourd'hui, et par votre implication active tout au long de cette semaine, vous contribuerez directement à la mobilisation régionale de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Je vous remercie.